Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 9

Artikel: Joyeux printemps !
Autor: J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220137

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64me ANNÉE. — N° 9. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* **Samedi 27 février 1926**

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LETTRE DE LA MI-FÉVRIER

QUE doit être le « Conteur Vaudois », et que lui faut-il ? nous demande la rédaction du Journal.

Ce modeste journal de chez nous auquel il ne manquerait que davantage de lecteurs pour vivre, mérite un meilleur sort que celui de vivoter. Les cercles littéraires et universitaires de Zurich ont célébré dernièrement l'anniversaire du professeur Gauchat, auteur d'une œuvre admirable : « Le Glossaire des patois de la Suisse romande ». Aujourd'hui, tandis qu'en Suisse allemande, les patois sont conservés, en Suisse romande ils se meurent et rares sont ceux qui les parlent encore ; aussi, en entreprenant ce travail, le professeur Gauchat savait fort bien qu'il ne ressusciterait pas les langues en train de disparaître, du moins pensait-il qu'il les sauverait de l'oubli.

C'est ainsi que grâce à une persévérance magnifique, il a étudié sur place nos divers patois et chacun peut les connaître, établissant par là, une communion entre nous et nos ancêtres; nous pouvons ainsi mieux connaître aussi, les générations antérieures dont les jeunes d'aujourd'hui ne se souviennent pas.

Par les mots, dit le professeur Guilland, en parlant du professeur Gauchat, nous arrivons à la vie et nous pouvons reconstituer l'histoire du passé, telle qu'elle nous est donnée par la variété des prononciations, la distribution géographique et la filiation des sens. Et cette science exacte et rigoureuse n'a rien de rébarbatif, car tous ces mots conservent quelque chose de leur physionomie humaine et la vie circule en eux. L'œuvre de Gauchat est une mine précieuse pour la connaissance des mœurs d'autrefois, sur les habitudes, les costumes, les objets employés dans la vie ordinaire, les chants populaires, les légendes, les superstitions, le droit coutumier et bien d'autres choses encore.

Ensuite de cette constatation qu'on me permette de passer à notre « Conteur Vaudois » ; il n'est qu'un petit journal hebdomadaire; ses créateurs J. Monnet et H. Renou, en le fondant, ont trouvé le moyen de collaborer au maintien du patois, par des articles toujours nouveaux ; ne serait-ce que pour cela, il mérite de vivre, de se répandre toujours plus dans nos campagnes vaudoises ; entretenir en ceux qui ont connu les patoisants l'intérêt pour le patois qui est, comme l'a dit Juste Olivier, toute l'histoire du peuple vaudois : les rangs de ceux-ci s'éclaircissent ; peu à peu, ils s'en iront. C'est à la jeunesse à connaître le « Conteur Vaudois » ; elle s'occupe aujourd'hui de tant de choses nouvelles, ne trouverait-elle pas un instant, une fois par semaine, pour lire le Contur, s'essayer à déchiffrer l'article en patois. Elle pénétrerait par la connaissance du patois dans le recueil des idées de son peuple, dans sa pensée-mère. « Etant le verbe d'un peuple, dit encore Juste Olivier, sa langue en est la substance et l'esprit. »

La jeunesse regarde en avant ; c'est de son âge ; pourtant, elle ne serait pas insensible au charme des connaissances du passé qui lui offrirait tout en la divertissant la lecture du « Conteur Vaudois ».

La jeunesse romande apporterait ainsi un précieux appui à ce petit journal romand, lui donnerait un nouvel essor.

C'est elle qui doit répondre à l'appel du « Conteur Vaudois » du 24 janvier 1926.

Mme David Perret.

IENA DE CONFITURA

IA Luise âo grand Dzinguenet colâve la bûïa dein sa cousena. Son tenot ètâi plliein, lè dâove l'ètant messe, lè cheindre fasant dâo crâno lessu, assebin la Luise ètâi accouâitya quemet tot.

Dè coûte lhi, son boutte, lo petiou Metsi que l'avâi trâiz'an, l'ètâi adi appondu apri sè gredon, que lâi dèvesâve, por cein que l'avâi 'na galéza leinga. Cein la gravâve d'itre dobedja de lâi repondre, câ ti lè coup que lo Metsi lâi dèmandâve oquie, allâve lâi senailli son fordâ. Po avâi la pâix onna menuta, la Luise fâ setâ lo bouibo, lâi baille dâo pan et on petit verro que l'avâi de la confitura dedein. Adan, s'ein reva vè son tenot.

Lo Metsi medzive bin treinquillo. Mâ, rondzâi se cein l'a dourâ. La mére n'avâi pas pi fé onna colâïe, que lo bouibo lâi brâme :

— Mère !

— Que vâo-to ?

— La *tonfitura* a-te dâi z'orolhie ?

La mére que voudhive son lessu, lâi fâ po sè débarrassi :

— Oï, te m'einnoûye, l'a dâi z'orolhie !

On momeint aprî, on oût Metsi que desâi :

— Mére !

— Qu'as-to oncora ?

— La *tonfitura* a-te dâi deint ?

— Te m'eimbête ! Oï, l'a dâi deint la confitura !

Onno menuta aprî :

— Mére !

— Te vâo mè fére à veni tota cura. Que vâo-to ?

— La *tonfitura* a-te dâi piaute ?

— Quaise-tè et medze ! Oï, l'a dâi piaute ?

Repliantâve lo baton dâo tenot, quand lo mousse lâi crie :

— Mére !

— Oh ! elli bouibo, quint'épidémie ! On dzo de buïa ! Que lâi a-te ?

— La *tonfitura* a-te onna tiuva ?

— Oï, l'a onna tiuva.

Tot parâi la Luise, que l'avâi fini sa colâïe vint vè lo Metsi et que vâi-te ? Son bouibo que lètsive onna ratta que l'ètâi prâo su tsetâite dein lo verro de *tonfitura,* et que l'ètâi vegnâite quemet dâo sucro candi.

Marc à Louis.

Enfant terrible. — Papa, pourquoi est-ce que l'oncle Jules disait qu'il voyait double ?

— Parce qu'il avait un verre de trop, mon petit.

— Comment est-ce quand on voit double ?

— C'est bien simple... Tu vois ces deux hommes devant nous ?... si j'avais un verre de trop, j'en verrais quatre.

— Mais, papa, il n'y en a rien qu'un...

LE FLACON

Que mon
Flacon
Me semble bon
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit.
Je sens
Mes sens
Mourants,
Pesants.
Quand je le tiens,
Dieux, que je suis bien !
Que son aspect est agréable !
Que je fais cas de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire.
Ma muse, à te louer, se consacre à jamais
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre de ma voix accompagnant le son
Répétera cent fois cette aimable chanson:
Règne sans fin, ma charmante bouteille !
Règne sans fin, mon cher flacon !

Panard.

PANARD (1674-1765) auteurs de chansons, vaudevilles, comédies et opéras. Fut avec Désaugiers un fidèle du « Caveau ».

JOYEUX PRINTEMPS!

SOMMES-NOUS, vraiment ?... Hum !... Hum !... Il ne faut jamais le crier trop fort. Il est permis d'y penser ; qui ne pense au printemps, à tout âge ? Les vieux comptent sur lui pour guérir leurs rhumatismes; les gens d'âge moyen saluent en lui le messager du soleil et des fleurs ; les jeunes... eh, bien ! les jeunes : coquin de printemps ! Quant aux enfants, ils aiment toutes les saisons ; ils en ignorent les inconvénients et n'en connaissent que les avantages et les charmes. Ils aiment même l'hiver, parce qu'il y a de la neige et surtout Noël et le Nouvel-An.

Ah ! ma foi, bien que l'hiver qui finit n'ait pas été très rigoureux ni très long, on est heureux de voir revenir le printemps. On a beau dire, — nous parlons de chez nous — nous n'avons pas un tempérament d'Esquimau. A l'exception des skieurs, des patineurs, des lugeurs et des gosses, qui ne le sentent pas, nous n'aimons guère le froid. Les pieds sur les chenets, devant un bon feu de cheminée qui pétille, profondément enfoui dans un moelleux fauteuil, nous songeons. Et nous songeons à quoi ?... Au printemps, à son soleil, à ses prés verts, à ses arbres fleuris, à ses fleurs parfumées, à ses concerts d'oiseaux. C'est la consolante perspective de son retour qui nous fait supporter l'hiver. C'est à lui que vont toutes nos pensées, tous nos espoirs.

Mais, comme nous le disons au début de ces lignes, il ne faut pas trop en parler. L'hiver est souvent lent à nous faire ses adieux. Alors qu'il nous surprend parfois brusquement, à l'improviste, longtemps avant l'heure, il ne peut se décider à nous quitter. Comme Basile, dans le « Barbier de Séville », de Beaumarchais, on le croit parti : bon voyage et ne revenez pas trop tôt ; la porte s'ouvre soudain et l'hiver reparaît avec tout son arsenal de neige, de bourrasques, de froid et de verglas. Il se rit de notre déconvenue. J'y suis, j'y reste. Heureusement, le printemps veille, il lutte avec ténacité pour défendre ses droits et, tôt ou tard, finit par l'emporter. L'hiver n'a qu'à faire sa malle, et pour de bon, cette fois. Espérons que, cette année, l'hiver, qui

nous a quitté il y a quelques semaines déjà, ne nous fera pas l'affront d'une nouvelle offensive; il serait mal reçu, soit, mais nous n'aurions qu'à nous incliner, à nous résigner.

Ah ! bast ; ne songeons pas à ça ; soyons optimistes, plutôt, et préparons au gracieux printemps qui s'annonce une réception chaleureuse, qu'il mérite bien, du reste. Et vive le printemps !

J. M.

CHEZ NOS AMIS DE MORGES

MORGES est presque un faubourg de Lausanne — oh ! nous disons cela dans le bon sens et ne voudrions pour rien au monde faire de la peine à nos bons amis de Morges. Du reste, c'est un faubourg dont Lausanne pourrait être justement fière.

Lausanne-Morges, Morges-Lausanne, c'est tout un ; on peut aller de l'une à l'autre de ces villes en chemin de fer, en bateau, en auto-car, en auto, en char, à bicyclette et à pied, comme on faisait autrefois. De Lausanne on voit Morges et Morges voit Lausanne.

Voici sur cette coquette et hospitalière voisine quelques détails historiques très intéressants publiés, il y a quelque temps, par le *Journal de Morges*.

***

Dans le jardin du Parc, se trouve le monument élevé à la mémoire des trois citoyens de Morges auxquels pour une grande part, le pays de Vaud doit son indépendance: Jean-Jacques Cart (1727-1813), auteur des *Lettres à Bernard de Muralt*, Henri Monod (1753-1833), préfet du Léman puis landamman du canton de Vaud, et Jules Muret (1759-1847), conseiller d'Etat. De l'autre côté de la Morges, emplacement de fête (courses de chevaux, patinage); on y remarque un ormeau dont il est déjà fait mention en 1500 ; le tronc de cet arbre ne mesure pas moins de 9 m. de circonférence à deux mètres au-dessus du sol.

Morges a été l'une des stations lacustres les plus étendues et les plus importantes des bords du Léman. Les fouilles qui y ont été faites à partir de 1854 par Troyon, Morlot et F. Forel, père et fils, ont amené la découverte d'une très riche collection d'antiquités, actuellement déposée au Musée cantonal de Lausanne. On distingue, dans la baie de Morges, trois stations d'âges différents. La plus ancienne appelée « Station de l'Eglise » parce qu'elle se trouvait en face du temple actuel, n'a donné que des instruments de pierre, surtout de petites haches. La deuxième, située près des Roseaux, a fourni des instruments de pierre et un certain nombre d'outils de bronze, haches ou ciseaux en forme de spatule. Caractéristique de ce que l'on a appelé l'époque *morgienne*, elle forme la transition entre l'âge de la pierre et celui du bronze, représenté à Morges par la troisième station, qui s'étendait devant la ville, parallèlement au rivage, et à laquelle on a donné le nom de « Grande cité de Morges ». Dans cette station, on n'a pas retrouvé d'objets de pierre, mais plusieurs centaines d'objets de bronze. Une moitié de pirogue a été enlevée le 7 novembre 1877 par des bateliers genevois et transportée au musée de Genève, auquel elle a été cédée par les autorités vaudoises après de longues contestations.

A partir de l'époque lacustre, l'emplacement où s'élève aujourd'hui la ville de Morges semble être resté désert pendant de longs siècles. Rien n'autorise à supposer qu'il ait été habité à l'époque romaine et pendant les premiers siècles du moyen âge. Une chronique fabuleuse attribue la fondation de la ville aux Zähringen ; une autre au comte Pierre de Savoie. L'étude des textes avait amené le président Forel à fixer la date de cet événement entre 1250 et 1278, lorsqu'un document, découvert par Alf. Millioud dans les archives du Turin, a permis d'affirmer que le château de Morges avait été fondé entre 1283 et 1287 par un prince de la famille de Pierre, Louis de Savoie, baron de Vaud. Le golfe que forme le lac sur ce point offrait un port naturel à proximité des terres de l'Evêché de Lausanne, qu'il importait de surveiller ; jusque-là, selon toute probabilité, quelques cabanes de pêcheurs s'élevaient seules sur le rivage. En 1359, une des descendantes de Louis, Catherine, n'ayant pas d'enfants, rétrocéda le Pays de Vaud au comte de Savoie, Amédée VI. A cette occasion, ce dernier tint ses Etats à Morges, et concéda à cette ville, et à la plus grande partie des villes vaudoises, des franchises étendues. Morges devint une des quatre « bonnes villes ». On sait d'ailleurs que les princes de Savoie se montrèrent en général très libéraux envers leurs sujets d'outre-lac. Sous leur domination, en 1416, Morges comptait 160 feux ; en supposant cinq personnes par feu, cela faisait 800 habtants. Les maisons en étaient sans doute petites ; un grand nombre renfermaient des granges ou des écuries, et l'espace entouré de murailles était probablement occupé en partie par des jardins. On y comptait plusieurs chapelles spéciales, mais l'église paroissiale se trouvait au N. de la ville, à Julens, près du village actuel d'Echichens. La principale de ces chapelles, adossée à la muraille de la ville, occupait à peu près la place de l'église actuelle. En 1475, lors des guerres de Bourgogne, Morges fut envahie par les Suisses. Elle renfermait une garnison de douze à treize cents hommes, rassemblés à la hâte par le comte de Romont. Effrayés, ces hommes se débandèrent et s'enfuirent disant « que mieux valait s'enfuir là où ils pourraient emporter leurs biens que de perdre leur vie ». Abandonnés par leurs défenseurs, « les magistrats, les anciens et sages de la ville prirent les clefs du dit Morges et s'en vinrent au-devant de nos dits seigneurs des Ligues, les requérants de les recevoir à mercy. » Ce qui leur fut accordé, moyennant une rançon de 300 livres. Le 27 octobre de la même année, les Suisses entrèrent dans la ville, la pillèrent et brûlèrent le château. Morges s'était à peine relevée de ce désastre que, en 1530, des troubles éclataient à Genève et provoquaient l'intervention des Bernois, avec lesquels cette ville avait contracté une alliance. Les Bernois envahirent le Pays de Vaud et y commirent de nouveaux excès. A Morges, une partie d'entre eux se logèrent dans le couvent des Cordeliers, que l'évêque Aymon de Montfaucon avait fondé et dont il avait lui-même posé la première pierre, le 4 septembre 1497, au bord de la Morges, sur l'emplacement ou s'élève aujourd'hui la campagne de l'Abbaye, et que venaient battre alors les vagues du lac. Ce couvent était fort beau. Les Bernois introduisirent leurs chevaux dans l'église ; les soldats allumèrent un grand feu au milieu de la nef et y jetèrent les ornements sacerdotaux, les statues et les tableaux. Les moines avaient réussi à s'enfuir à Evian, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Le couvent fut gravement endommagé ; la destruction en devait être achevée six ans plus tard, lors de la conquête du Pays de Vaud, qui obligea les religieux à le quitter pour toujours. Les autres chapelles de la ville furent également détruites. En juin 1532, Charles, Duc de Savoie, rassembla, pour la dernière fois les Etats du Pays de Vaud, à Morges. Trois ans après, vers la fin de 1535, l'armée bernoise, commandée par Nägeli, faisait une troisième apparition dans la Suisse romande, et, cette fois, s'empara définitivement du Pays de Vaud.

LA FIN DU MONDE

Un illuminé d'Amérique,
Grand prophète, à ce qu'il paraît,
Atteint de folie mystique,
Annonça que tout périrait.
New-York, moderne Sodôme,
Par le feu du ciel, brûlerait,
Sans qu'il en subsiste un atome ;
Puis, tout le monde y passerait.
Foin de la machine ronde.
Et de ses habitants pécheurs ;
C'était, enfin, la fin du monde ;
Finis les rires et les pleurs,
Chaque mortel, sur la planète,
En attendant le point final,
Sonde son âme et s'apprête
A passer au Grand Tribunal.
Tandis que le fou prophétise,
Multipliant ses oraisons,
Ceux qui croient à ses bêtises
Fuient, en vidant leur maisons.
Il y en eut d'assez stupides,
Convaincus par le radoteur,
Qui eurent recours au suicide,
Tant était grande leur terreur.
Moi, j'avais autre chose à faire ;
Et, j'ai oublié tout à fait,
De mettre en ordre mes affaires
Pour hier ; pensez si je m'en suis fait !
Seulement, il faut prendre garde,
Car, l'idée me vient soudain
Que mon calendrier retarde ? !
Mais, tant pis ; si c'est pour demain
Mon testament sera complet,
Je prends une plume à la ronde
Et j'écris ce dernier couplet ;
Car, c'était hier la fin du monde !

Pierre Ozaire.

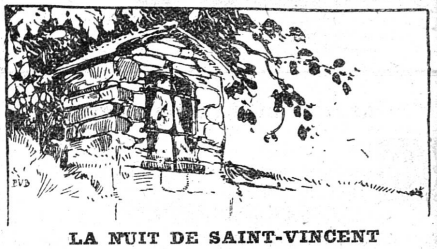

LA NUIT DE SAINT-VINCENT

(Légende valaisanne.)

Le récit que voici a paru il y a déjà bien des années dans le *Nouvelliste Vaudois*. — *(Réd.)*

***

CHACUN sait, à la montagne aussi bien qu'à la plaine, que le malheur force au recueillement, et tous ceux qui se sont trouvés dans la détresse ne l'oublient pas.

Et tant que le soleil du soir rougira encore la pointe du Finsteraarhorn, tant que le Rhône surgira en bouillonnant du pied du blanc glacier aux reflets verts qui porte son nom, il n'en sera pas autrement.

Les habitants de la jolie vallée de Conches le savent bien, eux qui sont continuellement exposés aux plus grands dangers d'avalanches. Mais ils savent aussi que c'est à la Providence qu'ils doivent s'adresser pour que tant de maux leur soient épargnés et que les risques qu'ils courent de voir leurs biens anéantis soient écartés.

Dans ces heures terribles d'angoisse où la mort menace à chaque instant de se précipiter du haut des collines ou des rochers avec la rapidité de l'aigle qui fond sur sa proie, ils ont l'habitude d'implorer la protection de Saint-Vincent. La plupart des localités de cette vallée de Conches, dont les pâturages font l'admiration de tous ceux qui y pénètrent, célèbrent régulièrement la Saint-Vincent.

Mais malheur à celui qui méprise les traditions religieusement conservées, aux impies dont l'insolence et l'orgueil méprisent les secours du ciel!

L'histoire qui va suivre et qui m'a été contée par une vieille femme, tout là-haut, dans un chalet perdu dans les mélèzes, montre à quels terribles châtiments ceux-ci s'exposent.

***

Il y a bien longtemps de cela, vivait à Lax un cordonnier. C'était, paraît-il, un garçon fort habile et la clientèle ne lui manquait pas. Malheureusement, cependant, comme il gagnait très facilement sa vie, il en vint à préférer la musique de la citharre à celle du marteau frappant la semelle, et la compagnie des vieilles channes d'étain de l'unique auberge du village à son travail professionnel. Le tarot et la danse lui plaisaient mieux que les soins que réclame le bétail, qui fait pourtant l'orgueil du pays.

Quoiqu'ayant une paire de souliers neufs à livrer pour la Saint-Vincent, il s'attarda fort longtemps la veille, mais, sitôt rentré, se mit fiévreusement à l'ouvrage. Un voisin qui passait après minuit vers son échope l'entendit travailler en chantant à tue-tête, et, l'appelant par son petit nom, lui fit remarquer que jamais on ne devait travailler à la Saint-Vincent : cela te portera sûrement malheur, ajouta-t-il.

Notre artisan ne voulut pas se laisser convaincre par ces sages paroles :

— Ah ! répondit-il, Saint-Vincent par-ci, Saint-Vincent par-là, toujours est-il que cette paire de souliers sera prête demain matin, alors